

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 23 octobre 2019	Dossier complet le : 31 octobre 2019	N° d'enregistrement : F.974.12.P.00289

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une voirie urbaines sur la commune de SAINT-PAUL
" REQUALIFICATION DU CHEMIN DE L'EVEQUE "

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom : _____ Prénom : _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Commune de SAINT-PAUL

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Monsieur le Maire, Joseph SINIMALE

RCS / SIRET :

2	1	9	7	4	0	1	5	6	0	0	0	1	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Forme juridique : Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6°a)	Requalification d'une voirie urbaine d'environ 0.99 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le chemin de l'évêque est très fréquenté de part l'augmentation et le développement démographique du quartier et de part son importance due à l'alternative proposé pour raccourcir l'accès à la route des tamarins.
Les trottoirs sont inexistantes alors même que la circulation piétonne est bien présente, notamment aux heures de pointe en raison de la proximité des écoles.

Il s'agit d'adapter les caractéristiques de la voirie actuelle à la zone urbaine desservie en améliorant la lisibilité de l'espace urbain par une chaussée réduite délimitée par des trottoirs équipée d'éclairage public, d'un réseau pluvial busé, reprise des arrêts de bus.

4.2 Objectifs du projet

Réaménager la voirie en veillant à concilier la circulation automobile et la circulation piétonne.

Les aménagements devront en particulier :

- Aménagement de 990 m de voirie en tenant compte du flux de circulation existant, élargissement selon les cas de figure afin de disposer d'un trottoir de 2 m environ ou le dimensionnement réglementaires, notamment vis-à-vis des personnes à mobilité réduite, y compris amorce des voies interceptées ou raccordées.
- Création d'aires de stationnement lorsque l'emprise est suffisante.
- Couverture du caniveau existant, collecte des eaux pluviales avec rejet vers la ravine
- Mise en place d'une installation d'éclairage public en technique souterraine.
- Renforcement du réseau EU et pose d'une borne incendie
- Optimisation de la largeur de la voirie pour réduire la vitesse et permettre la circulation sans gêne des transports en commun
- Sécurisation des carrefours avec la RD6 et le chemin Acadine (intersections en « Y » à transformer en « T »)

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste à transformer une voirie composée d'une chaussée en enrobé, accotements non traités et caniveau à ciel ouvert en une voirie urbaine équipée de trottoirs

Les travaux sont prévus pour une durée de 8 mois. Ils seront réalisés en 8 phases ordonnées comme suit:

- Phase n°1: Nettoyage et dégagement des emprises du projet
- Phase n°2: Terrassements généraux pour la mise à niveau des plates-formes du projet;
- Phase n°3: Construction des réseaux EU/incendie/Eau Pluviale/ Eclairage public;
- Phase n°4: Construction des murs de soutènement; bordures; reprise des accès riverains
- Phase n°5: Mise en œuvre du corps de chaussée (couche de fondation et couche de base);
- Phase n°6: Trottoir en béton et signalisation verticale
- Phase n°7: Exécution de la couche de roulement en enrobé;
- Phase n°8: Signalisation horizontale et travaux de finition

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic attendu après réalisation des travaux restera équivalent au trafic existant augmenté des quelques projets immobiliers longeant la section.

Une voie de 5.30m de large équipée de plusieurs ralentisseurs devrait permettre de réduire les vitesses de circulation et ne pas créer un nouveau trafic de transit "parasite".

La voirie ainsi que ses dépendances seront entretenues et gérées par les services de la commune de SAINT-PAUL

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à la procédure de "déclaration" au titre de la loi sur l'eau n°92-3 du 3 janvier 1992, abrogée et codifiée à l'article L214-1 et suivants du code de l'environnement. (Bassin versant <20ha).
dossier déposé en préfecture le 04 octobre 2019 sous le numéro 2019-71

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Linéaire du projet d'aménagement	-9901 ml
- Largeur de la chaussée	- 5.30m en section courante
- Dévers de la chaussée	- 2%
- Pente minimale du profil en long	- 1.00 %
- Pente maximale du profil en long	- 5.11 %
- Surface imperméabilisée	- 2238 m ² (surf trottoirs)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Département de la REUNION
Commune de SAINT-PAUL
Lieu-dit : "La Saline"

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 5 5 ° 1 6 ' 1 8 " 4 5 E Lat. 2 1 ° 0 5 ' 0 5 " 2 5 S

Point d'arrivée : Long. 5 5 ° 1 6 ' 2 7 " 7 9 E Lat. 2 1 ° 0 5 ' 3 3 " 2 7 S

Communes traversées :
SAINT-PAUL

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

projet de requalification du chemin de l'évêque validé par récépissé de déclaration n°2015-18 relatif au dossier n°2015-29 datant du 19/06/15.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

cette autorisation relative au dossier de déclaration au titre du code de l'environnement a expiré et fait actuellement l'objet d'une nouvelle demande enregistrée sous le n°2019-71

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	SAINT PAUL
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRn approuvé le 26/10/16
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- PPRn approuvé le 26/10/16 le projet se termine au niveau du radier existant sur la ravine tabac eb zone d'aléa fort en risque inondation
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet prévoit le rejet des eaux pluviales dans la ravine tabac tel qu'actuellement</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet par la mise en place du réseau d'eaux usées autorisera la constructibilité de parcelles avoisinantes non encore aménagées

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non car :

- Le projet consiste en la reprise et l'élargissement d'une voie en enrobé déjà existante; l'imperméabilisation concerne les accotements longitudinaux constitués soit par une caniveau à ciel ouvert, soit une étroite bande de terre végétalisée non entretenue
- Le projet présente peu ou pas d'intérêt faunistique, floristique ou paysager majeur;
- L'étude technique confiée au le bureau d'études intègre une étude hydraulique et un dossier de déclaration loi sur l'eau;

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 2b - plan au 1/5000 du PPRn sur le secteur concerné

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Saint Paul

le, 22/10/2019

Signature

Olivier LAMY



